

Appui à la mise en œuvre de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du secteur de la foresterie

Contexte

Le Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Sécurité nucléaire et de la protection des consommateurs a mandaté le projet DIAPOL-CE « Dialogue politique et gestion des connaissances sur les stratégies climat-énergie » dans le cadre de l'Initiative internationale pour la protection du climat pour la période du 03/2014 au 02/2023. Ce projet est mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH agence de coopération allemande pour le développement.

Avec la signature de l'Accord de Paris sur le climat et la définition des contributions déterminées au niveau national (CDN), les gouvernements se sont engagés à développer et mettre en œuvre des stratégies pour transformer leur économie nationale vers un système économique durable et sobre en carbone. Le Sénégal à l'instars des autres pays a élaboré et soumis la CDN à la convention cadre des nations unies en décembre 2020.

La coopération allemande en collaboration avec le gouvernement du Sénégal soutient le ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et le Ministère du Développement Industriel et des Petites et Moyennes Industries (MDIPMI) dans la réalisation des différentes priorités nationales contenues dans la CDN des secteurs de l'industrie et de la foresterie.

Au plan sectoriel, l'objectif conditionnel visait par la CDN du secteur de la foresterie à travers le volet atténuation, est la séquestration de 154 Gg CO₂ eq à l'horizon 2030 par la mise en œuvre de plusieurs techniques favorisant le renforcement des stocks de carbone forestier. Pour la réalisation de cet objectif, la CDN foresterie a défini quatre composantes : (i) l'aménagement et la gestion durable des forêts ; (ii) la lutte contre les feux de brousse ; (iii) le reboisement, la mise en défens et la restauration des sols et (iv) la valorisation des biens et services écosystémiques forestiers.

Le secteur de la foresterie sénégalaise constitue non seulement un levier important pour l'atténuation des émissions de GES et l'adaptation aux effets climatiques mais aussi un précieux outil de croissance économique et sociale. En effet, il s'agit d'un secteur très diversifié qui présente d'énormes potentialités. Le Plan Sénégal Emergent Vert (PSE Vert) a été identifié comme l'un des projets prioritaires du PSE pour apporter des réponses pratiques

Intitulé du projet	Dialogue politique et gestion des connaissances sur les stratégies de réduction des émissions de carbone
Réalisé à la demande du	Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature, de la Sécurité nucléaire et de la Protection des consommateurs (BMUV)
Organisation	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Pays	Algérie, Iran, Jordanie, Maroc, Tunisie, États du Golfe, Sénégal, Ouganda, Rwanda
Durée globale	03/2014 – 12/2022

à la problématique de la gestion de l'environnement, des ressources naturelles et de l'économie verte. Les objectifs clés de PSE vert dans le secteur de la foresterie sont : la réduction de la dégradation des ressources forestières et naturelles, la promotion de l'engagement du secteur privé dans la gestion des forêts, le développement des chaînes de valeur durables des produits forestiers non-ligneux, la restauration d'au moins 30% des milieux naturels dégradés, l'augmentation du couvert végétal du territoire et de sa capacité de séquestration de carbone de 20%, entre autres.

Toutefois, il convient de rappeler que la conjonction des facteurs de dégradation naturels et anthropiques a engendré un phénomène de surexploitation des forêts, marqué par des prélèvements incontrôlés sur les ressources ligneuses. Ce qui est à l'origine de plusieurs contraintes notamment la récurrence des feux de brousse, la dégradation des forêts, la perte de biodiversité, la rareté des ressources ligneuses et forestières, la dégradation des terres, entre autres.

C'est dans ce contexte que la GIZ s'est positionné à travers le projet DIAPOL-CE à contribuer au processus d'appui à la mise en œuvre de la CDN du secteur de la foresterie du Sénégal.

Objectifs

Le projet ambitionne de renforcer les décideurs politiques et les institutions responsables dans la conception systématique et la

mise en œuvre avec succès des politiques climatiques intégrées et ambitieuses.

Le projet vise à soutenir les partenaires politiques dans la planification stratégique et la mise en œuvre de la CDN dans les secteurs de la foresterie et de l'industrie.



Approche

Le projet DIAPOL-CE appuie le MEDD à travers la Direction des Eaux et Forêts de la Chasse et de la Conservation des Sols (DEFCCS) dans les activités suivantes :

- Dans l'objectif d'assurer une mise en œuvre coordonnée de la CDN dans le secteur de la foresterie, le projet appuie à i) réaliser une cartographie des initiatives existantes en lien avec la mise en œuvre de la CDN, ii) élaborer une stratégie de mise en œuvre et iii) établir un plan de financement de la CDN dudit secteur
- Eu égard à l'objectif du gouvernement sénégalais, formulé dans la CDN, de réduire d'environ 90% les superficies brûlées par les feux de brousse à l'horizon 2030, le projet DIAPOL-CE appuie dans l'élaboration d'une stratégie de lutte et de gestion des feux de brousse dans la région de Sédhiou
- Dans une perspective de collaboration sur le mécanisme de « Reverse Linkage » avec la Banque Islamique de Développement, basée à Djeddah, la GIZ envisage une coopération technique avec les acteurs du secteur forestier du Cameroun pour échanger sur les meilleures pratiques portant sur la promotion de chaîne de valeur des produits forestiers non-ligneux.

Etat de mise en œuvre

- L'organisation d'un atelier de lancement à la date du 25 mai 2022 avec la participation des parties prenantes clé du secteur (acteurs politiques, société civile, structures de recherche, secteur privé, partenaires techniques et financiers, entre autres) afin de définir les objectifs, l'approche et le calendrier des activités prévues dans le cadre des études en lien avec la mise en œuvre de la CDN Foresterie
- L'organisation d'une série d'ateliers, en août et septembre 2022, dans six régions éco-géographiques du Sénégal (Thiès, Louga, Fatick, Saint Louis, Kolda et Tambacounda) pour la mise à jour des réalisations des différentes parties prenantes, publiques, privées, associatives ou individuelles sur la période 2010-2021 en vue d'élaborer le diagnostic du secteur de la foresterie et la cartographie des acteurs et initiatives en lien avec la CDN dudit secteur
- L'organisation d'une série de consultations régionales pour l'élaboration d'une stratégie de lutte et de gestion des feux de brousse dans la région de Sédhiou

Perspectives

Dans la prochaine phase du projet DIAPOL-CE, il est prévu de mettre un focus sur les activités en lien avec l'adaptation au changement climatique. A cet effet, le secteur de la foresterie sera le principal domaine d'activité du projet au Sénégal.

Dans ce secteur, il sera question, entre autres activités, de i) définir une stratégie nationale de gestion des feux de brousse au Sénégal, ii) faciliter des sessions de formation et de renforcement de capacité des acteurs clé du secteur, iii) d'appuyer à la création et au fonctionnement d'un cadre de concertation multi-acteurs autour de la foresterie, iv) mettre en œuvre un programme de coopération technique avec les acteurs du secteur forestier du Cameroun pour échanger sur les meilleures pratiques portant sur la promotion de chaîne de valeur des produits forestiers non-ligneux.

Impressum

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Contact:
Anita Richter

Köthener Str. 2
10963 Berlin
T +49 30 33 84-24-280
F +49 30 33 84 24-22280
E anita.richter@giz.de
<http://www.giz.de>

Berlin, 2022

Supported by:



based on a decision of
the German Bundestag

Stresemannstraße 128-130
10117 Berlin

Photos: GIZ

<https://www.giz.de/de/weltweit/32164.html>
<https://www.giz.de/de/mediathek/newsletter.html>

La responsabilité du contenu de cette publication incombe à la GIZ.

